



PRESIDENT : BAULER PIERRE
TEL : 0613807063
TRESORIER : SCHMITT GHISLAIN
TEL : 0781002698

FICHE D'INSCRIPTION 2017/2018

Nom : Prénom : Date de naissance :/...../..... N°Licence

Adresse :

Téléphone : Portable : mail :

Catégorie : P B M C J S V SV Sexe : H D Arc : CL BB CO 2ème club.....

Date du certificat médical :/...../..... Nom du médecin :

(le certificat est valable 3ans ; pour le renouvellement, remplir le questionnaire personnel ci-joint)

COTISATION ANNUELLE 2015/2016		TOTAL	Dont Part FFTA+ Grande Région +assurance	Dont part MOSELLE	Dont par CLUB
ADULTES	Pratique en compétition	101	62	4.00	35.00
	Pratique club	92	53	4.00	35.00
	Sans pratique	56,50	44	4.00	8.50
JEUNES	Né entre le 01/01/1998 et le 31/12/2007	69	37	4.00	28.00
2ème club (personne déjà licenciée dans un autre club de tir à l'arc) : 35.00€					

Places limitées à 42 membres après aval du comité.

Je soussigné(e)....., (archer, père, mère, représentant légal*)
-autorise les Archers de l'E.S.H à diffuser des photos ou images sur lesquelles figure la personne mentionnée ci-dessus.*
- n'autorise pas, les Archers de l'E.S.H à diffuser des photos ou images sur lesquelles figure la personne mentionnée ci-dessus.*
-certifie avoir répondu non à toutes les questions du questionnaire de santé préalable au renouvellement d'une licence sportive.

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)....., (père, mère, représentant légal*), autorise l'enfant.....
A pratiquer le tir à l'arc au sein du club des Archers de l'E.S.H, dont les lieux et créneaux horaires prévus à cet effet ainsi qu'aux différentes activités proposées au club qui me seront communiqués.

J'autorise ou n'autorise pas* mon enfant de moins de 18 ans à quitter seul les lieux d'entraînements. En cas d'autorisation, je décharge le club des Archers de l'E.S.H de toute responsabilité en cas d'accident ou de problèmes.

Je donne mon accord pour les déplacements qui pourraient être proposés à mon enfant pour participer à des rencontres ou compétitions.
J'autorise le Responsable de l'encadrement à prendre en mon absence et en mon nom toute décision de soins ou d'hospitalisation nécessitée par l'état de santé de mon enfant **OUI – NON***

La responsabilité du club des Archers de l'E.S.H ne pourra être mise en cause en cas de problème survenu en dehors des lieux et horaires qui m'ont été communiqués.

En cas de modification d'horaire et/ ou de lieu de pratique, les Archers de l'E.S.H s'engage à me prévenir dans les meilleurs délais.

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

Mme*,Mr* : fixe : mobile :

Fait à..... Le (Signature précédée de la mention lu et approuvé)

ENTRAINEMENTS	ENDROIT	HORAIRE	CONCERNE
LUNDI ET JEUDI	SALLE DE LA BALLASTIERE	21H05 à 23H	ADULTES COMPETITEURS
MARDI ET VENDREDI	SALLE DE LA BALLASTIERE	19H35 à 21H	ECOLE DE TIR DE BENJAMIN A JUNIOR
MARDI ET VENDREDI	SALLE DE LA BALLASTIERE	21H à 23H	TOUS LES ARCHERS ADULTES
DIMANCHE	SALLE DE LA BALLASTIERE	9H à 11H	ENTRAINEMENT LIBRE MAIS SURVEILLE
TOUS LES JOURS	TERRAINS DU CANAL	HORAIRES LIBRES POUR LES ARCHERS ADULTES POSSEDANT LA CLE	

Les parents sont priés de venir chercher les jeunes à la porte de la salle à 21h.

Tout manquement de discipline ou de sécurité pourra être sanctionné temporairement par l'interdiction d'accès par le responsable, et voir un renvoi après décision et notification du comité.

SITE : <http://lesarchersdelesh.sportsregions.fr>

N°de tel à retenir : Président : BAULER PIERRE :0613807063 –Trésorier : SCHMITT GHISLAIN : :0781002698

OBLIGATIONS

Port de basket dans la salle, l'achat de 6 flèches minimum, 1 protège bras, une palette et surtout un certificat médical de non contre indication pour la pratique du tir à l'arc en compétition à jour au 1 octobre 2017, valable 3 ans.

*rayer les mentions inutiles